
REGLES APPLICABLES À TOUS LES TOURNOIS AFT ADULTES

- Les règles applicables à toutes les compétitions restent en vigueur.
- Les normes décrites ci-après sont des précisions spécifiques aux tournois organisés par l'A.F.T.

CATEGORIES TOURNOIS

Les quatre régions appliquent les normes suivantes :

Catégories	Classement maximum	Classement minimum
Dames et Messieurs 1	A	Laissé au choix de chaque région
Dames et Messieurs 2	B+2/6	
Dames et Messieurs 3	C 30	
Dames et Messieurs 4	C30.4	

NB :

- Chaque région a la possibilité de créer des catégories supplémentaires, dénommées BIS qui n'entrent pas en ligne de compte pour le tour final du critérium national.
- Ces catégories peuvent cependant entrer en ligne de compte pour les critères régionaux.
- Les matches joués dans ces catégories comptent pour le classement individuel des joueurs et sont soumis à tous les règlements en vigueur.
- La direction sportive est habilitée à attribuer des dérogations à certains jeunes pour qu'ils jouent dans une catégorie supérieure à celle de leur classement de façon ponctuelle ou permanente.

DROITS D'INSCRIPTIONS EN TOURNOIS

- En saison d'été (fin des vacances de printemps à septembre), le prix maximum par personne et par catégorie/tournoi est de 14 € avec un maximum de 8 € pour le 1^{er} paiement.
- En saison d'hiver (qui commence le 1^{er} octobre et se termine le dernier jour des vacances de printemps), aucune norme n'est fixée.
- Le prix de l'inscription du premier et/ou du deuxième tour est à payer même si le joueur déclare WO.

Si l'inscription n'est pas payée à l'organisateur du tournoi pendant la période du tournoi, le joueur doit s'acquitter du montant de l'inscription à sa région avec une majoration pour frais administratif de 3 €.

Le joueur est interdit de toute inscription à un autre tournoi tant qu'il n'a pas régularisé sa situation financière.

Au 1^{er} avril de chaque année, les joueurs toujours en dette de paiement des tournois de la saison précédente (15 octobre) sont suspendus d'interclubs jusqu'à ce qu'ils régularisent leur situation.

Sauf en cas de clôture anticipée, la date-limite d'inscription est le mercredi précédant le début du tournoi à minuit. Aucun ajout ou retrait ne peut être effectué après la clôture des inscriptions.

INSCRIPTIONS

Sauf en cas de clôture anticipée, la date-limite d'inscription pour toutes les catégories est le mercredi précédant le début du tournoi à minuit. Aucun ajout ou retrait ne peut être effectué après la clôture des inscriptions. Néanmoins, le juge-arbitre peut corriger les anomalies jusqu'au jeudi 22.00 heures. La publication des tableaux sur www.tournoi.org doit être effectuée pour le jeudi minuit au plus tard.